



COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE PROXIMITÉ du 04 juin 2026

**Chantal EYMÉOUD, Maire d'Embrun
remercie les habitants des quartiers
qui sont venus à la rencontre des élus**

*Vous avez des propositions pour votre quartier ou la
commune d'Embrun ?
Ecrivez à : Madame le Maire - Hôtel de Ville - BP 97
05208 Embrun Cedex*

QUARTIERS : CHAUSSIERE – HESPERIDES – PONTFRACHE – COSTEBELLE – ST SURNIN

REQUETES ET SUGGESTIONS DES RIVERAINS PRESENTS REPNSES DU MAIRE ET DE SON EQUIPE MUNICIPALE

Sujets communs

Monsieur Audier excuse Madame le Maire qui exceptionnellement n'a pu se rendre aux visites de quartiers de ce jour.

Transport – Navette :

Il est constaté que le service gratuit des navettes rencontre en franc succès sur le territoire. Néanmoins certains quartiers plus éloignés ne bénéficient pas de ce service. De ce fait le 1^{er} Adjoint informe qu'un transport à la demande sera mis en place sur la commune les jeudis et samedis à partir d'octobre 2026 afin de pouvoir être pris et déposé devant chez soi. Ce service impliquera la prise de rendez-vous auprès d'un numéro d'appel dédié. A savoir que la navette est maintenue le 14 juin 2026 pour la fête du plan d'eau.

Insécurité routière – vitesse excessive :

Monsieur Audier précise que la Police Municipale s'est récemment dotée d'un radar mobile afin de contrôler le respect des limitations de vitesse. Dans un premier temps ce service permettra de sensibiliser la population sur les pratiques excessives. Une verbalisation n'est donc pas prévue mais pourra le devenir si des changements de comportement ne sont pas relevés.

LA CHAUSSIERE

Un riverain demande s'il est possible de reboucher les trous et/ou de faire une réfection de la Rue de Bois Vézin.

Nous allons demander aux entreprises qui sont intervenues de reprendre la partie abimée.

Un riverain interpelle sur la grille du caniveau qui bouge et qui s'affaisse lorsque les camions passent.

Nous serons vigilants à cela.

Un riverain demain s'il est possible de mettre des bancs sur l'avenue Charles de Gaulle direction St Surnin.

Nous allons étudier cela.

Un riverain demande s'il est possible de faire passer la balayeuse dans la contre-allée menant à la résidence du Boussolenc et mentionne que de nombreux déchets sont entreposés aux pieds des moloks.

Monsieur Audier précise que la voie est privative et qu'il n'est pas possible de faire passer la balayeuse. Quant aux déchets, il faudrait peut-être envisager de demander au syndic de copropriété d'établir une affiche afin de sensibiliser les riverains sur le tri et l'orientation des déchets.

Est-ce qu'il y a un nettoyage prévu aux abords des moloks ?

Le camion de nettoyage du SMICTOM a eu un accident et n'est plus utilisable. C'est un prestataire privé qui fera leur nettoyage très prochainement.

Un riverain précise qu'il a dû appeler le CTM pour le débroussaillage du talus.

Le CTM dit avoir bien noté dans l'agenda et porte à connaissance que le talus n'est pas débroussaillé à la même fréquence que le jardin public.

Est-ce qu'il est possible d'élaguer les platanes sur l'Avenue Charles de Gaulle car en tant que piéton on est obligé de se baisser à certains endroits ?

Le CTM va s'en occuper.

Un riverain alerte sur le fait que des personnes boivent de l'alcool sur la voie publique au Jardin du Roc. Ces dernières s'invectivent, ce qui lui donne un sentiment d'insécurité et ne peut plus se promener tranquillement avec sa fille en bas âge là-bas.

La consommation d'alcool est interdite sur la voie publique. Monsieur Audier l'invite à contacter la Police Municipale ou la gendarmerie dès lors que cela se reproduit.

Les riverains remercient pour les deux plateaux traversants ainsi que les travaux effectués sur l'Avenue Charles de Gaulle. Toutefois la vitesse à 30km/h n'est pas respectée.

Voir onglet « insécurité ».

Il manque deux J11 au niveau du rond-point rue Chante Perdrix.

Nous allons les replacer.

Serait-il possible de prévoir un stationnement en épis rue de Bois Vézin lorsque les travaux immobiliers seront terminés ? Et de mettre un panneau sans issue ?

Effectivement le terrain s'y prête, nous allons étudier la mise en place de ce stationnement. Quant au panneau, le CTM le positionnera.

Est-ce qu'il y aura des moloks devant la nouvelle résidence « Élément » ?

Les moloks seront repositionnés dès lors que les travaux seront terminés.

Est-ce que pour la période estivale les pompiers ont des nouvelles recrues qui mettent le signal sonore à chaque intersection lorsqu'ils partent en intervention ? cela représente une nuisance qui n'existe pas le reste de l'année.

Le signal sonore est obligatoire à chaque intersection pour une question de sécurité. A savoir que la nuit, les pompiers ne s'en servent quasiment pas.

Un riverain mentionne que l'application sur le mobile dysfonctionne car le signalement n'est pas levé une fois clôturé.

Effectivement, il s'agit d'une manipulation qui n'est pas toujours réalisée par nos services et que nous devons corriger.

Un riverain a remarqué que le panneau du sentier « Lieutenant Widmann » a disparu au Mont Guillaume.

Nous allons regarder cela avec la communauté de communes en charge de cette signalisation. Néanmoins des travaux d'harmonisation ont eu lieu pour permettre d'avoir une signalétique commune et lisible sur le territoire.

Monsieur Audier et ses équipes remercient les habitants pour leur présence.

PONTFRACHE

Les riverains interpellent sur la clôture positionnée et souhaiterait qu'elle soit supprimée. Ils indiquent être en négociation avec le propriétaire.

Une partie du terrain n'a pas été remise en état devant la copropriété Pontfrache.

Une autorisation d'urbanisme n'a pas été accordée pour la clôture. Celle-ci doit être démontée. Un emplacement réservé existe à cet endroit.

Pour la réfection du sol, nous allons refaire un point très rapidement avec la Routière du Midi ainsi qu'avec Inéo.

La copropriété « Les 4 saisons » demande que l'entretien de la petite parcelle à l'entrée soit réalisé. L'échange n'est pas terminé entre la copropriété et la commune. Tout d'abord le promoteur doit finir de réaliser l'aménagement. A la suite de tout cela, la commune aura en charge de son entretien. La commune va relancer la société TPI à ce sujet.

Des branches dépassent sur le pont et commencent à cacher la visibilité pour le passage piéton. Le CTM va intervenir.

Le mur végétalisé est très beau. Nous remercions les jardiniers. Par contre la copropriété juste après a des façades vétustes.

L'immeuble est privé, nous ne pouvons rien faire. Toutefois, il semblerait que le syndic réfléchisse à la rénovation de la façade et des menuiseries.

Le feu pédagogique fonctionne moins bien, certains grillent le feu. Aussi la vitesse de circulation est trop élevée.

C'est un point de vigilance pour la police municipale qui s'est récemment dotée d'un radar et pourra intervenir prochainement.

Est-ce qu'il y a une vérification du taux de remplissage des moloks ?

Oui quotidiennement afin d'optimiser les collectes, la quantité de déchets dans les moloks est vérifiée par l'agent et la tournée est modifiée en conséquence.

Serait-il possible d'avoir un numéro à contacter lorsque la chaufferie ne nous alimente plus aux 4 saisons ? Le problème est arrivé quelques fois en week-end où nous n'avions plus d'eau chaude.

Nous allons nous renseigner afin d'avoir un numéro d'astreinte.

Les riverains expriment leur satisfaction des travaux effectués sur l'Avenue Charles de Gaulle. Les riverains remercient pour la navette qui va jusqu'aux supermarchés.

Monsieur Audier et ses équipes remercient les habitants pour leur présence.

ST SURNIN

Il y a 30 m² d'herbes hautes en bas du virage rue de Razi.

[Le CTM va intervenir.](#)

Est-ce qu'il serait possible de placer une barrière entre les 2 propriétés privés car lors de mauvais temps les voitures glissent jusque-là.

[Nous allons regarder cela.](#)

Est-ce qu'un panneau « Ralentissez » peut-être positionné car les automobilistes roulent trop vite.

[C'est un problème de comportement au volant. La responsabilité est portée à chaque automobiliste.](#)

Beaucoup de véhicules sont stationnés dans le virage et on perd de la visibilité.

[Nous allons regarder cela.](#)

La circulation à vélo s'est améliorée grâce aux deniers aménagements réalisés mais la vitesse des automobilistes reste trop élevée et proche des 2 roues.

[Voir onglet « insécurité ».](#)

Les chiens au plan d'eau sont dans l'eau et il y a des défections canines.

[La police municipale sera renforcée courant juin ce qui permettra de relever les diverses infractions.](#)

Parfois la navette se gare le long de l'immeuble St Surnin sous les fenêtres des chambres, serait-il possible que les chauffeurs se garent à côté de l'arrêt de bus ?

[Nous allons faire remonter la demande.](#)

La route pour aller au CNA est déformée.

[A ce jour, des travaux sur cette voie ne sont pas envisagés. En cas de réfection, la vitesse serait trop excessive...](#)

Les riverains remercient pour la benne des déchets verts et pour la navette qui va jusqu'au supermarché.

Monsieur Audier et ses équipes remercient les habitants pour leur présence.